



LA TRIBUNE UN JOUR du Monde

L'union est un devoir

De l'union, encore de l'union et de l'union de l'union ! Tel a été notre mot d'ordre dès le début de la guerre...

Au reste, les nazis eux-mêmes prennent soin de nous inviter à l'union. Tandis qu'une partie de la presse allemande dénonce « la canaille du front populaire qui a osé dénoncer Hitler »...

La cinquième colonne en Angleterre

M. von Rintelen en personne, le chef de l'espionnage allemand en Amérique pendant l'autre guerre, vient d'être arrêté à Londres où il s'était retiré et vivait paisiblement depuis longtemps.

Il avait, apparemment, échappé à la mesure qui frappait ces jours-ci en Angleterre tous les ressortissants allemands résidant en Grande-Bretagne et qu'une mesure analogue à celle qui vient d'être prise en France, a placés sous surveillance. Les autorités britanniques, encouragées par M. Churchill, se sont-elles ravisées et ont-elles considéré qu'un Rintelen, si officiel soit-il, était aussi suspect que le premier émigré venu ?

Il est un autre Allemand, également officiel qui, lui aussi, paraît avoir été bruyamment dirigés nazis et qui n'en même peut-être pas large en lisant son journal ce matin, car il songe que pareil sort pourrait bien lui être quelque jour réservé, tout Thyssen qu'il est.

Evolution en Amérique

Le fameux Institut Gallup qui, depuis un an, a été de façon admirable le poulx de l'opinion américaine à l'égard des Alliés, a ouvert un referendum dans toute l'Amérique pour savoir si le gouvernement américain devait avancer des crédits aux Alliés pour les gigantesques commandes d'avions que ces derniers étaient contraints de faire pour se défendre dans ces temps critiques, c'est-à-dire dans des temps où le gouvernement américain avait ouvert des crédits illimités aux Alliés pour leurs commandes d'avions.

L'os

Nos ennemis, qui tout de même s'y connaissent en bravoure, rendent hommage, un fois de plus, au cran du soldat français. Ils avouent que le fantassin anglais est « devenu meilleur » (sic) et ils font l'éloge des combattants de la Royal Air Force. Le commandement allemand confesse que c'est plus dur qu'il ne l'avait cru. Autrement dit, ils avouent être tombés sur un os ! Et quel os ! Un os qui finira par leur demeurer dans le gosier.

AU JOUR LE JOUR

Paris, 27 mai. Au milieu du boulevardement universel, le centenaire de la naissance de Zola est passé presque inaperçu. J'en ai dit deux mots avant qu'on le célébrât. A présent, qu'il est révolu, puis-je encore faire l'hommage de quelques lignes à la mémoire de l'auteur des Rougon-Macquart ?

M. Saint-Georges de Bouhélier vient précisément d'écrire une page de souvenirs sur Emile Zola qu'il a connu alors que, tout jeune poète, il lui avait adressé ses premiers essais. Le maître l'accueillit avec sympathie, et le débutant eut l'impression qu'il était fausse la réputation faite autour de Zola qui le représentait comme un homme gonflé de soi et fort vaniteux de ses gros tirages. Le romancier était plein d'humilité à cette époque, car ses meilleurs amis, Cézarne et Cécid, s'étaient éloignés de lui, et la nouvelle génération d'écrivains qui montait dédaignait singulièrement le naturalisme. Zola dit à son jeune confrère :

Vous retourner à la vie, et c'est la grande chose. L'art qui tend à s'en isoler ne peut que se perdre dans l'étranger. A nous, les naturalistes, on a pu adresser beaucoup de reproches, mais, quand nous sommes venus à la littérature, on en était-elle ? L'Empire nous avait valu la défaite. La nation cherchait à se refaire et elle en était encore à errer au milieu des ruines. Le message romantique n'était plus de mise et le salut ne pouvait venir

Dernières nouvelles. 4h. du matin

Les dépôts d'essence établis par les Allemands à Rotterdam sont toujours en flammes

Londres, 27 mai. Le ministre de l'Air annonce que des bombardiers lourds de la R. A. F., ont exécuté la nuit, de nouvelles opérations étendues contre l'ennemi.

Des nuages de voiles ferrées ont été attaqués avec succès, en Rhénanie, et des objectifs importants sur les lignes ennemies, ont été bombardés. Des dépôts de ravitaillement ont été incendiés.

Au cours de ces opérations, nous avons perdu deux de nos appareils. Des bombardiers moyens, venant de France et d'Angleterre, ont obtenu des succès de jour et de nuit, contre les chars blindés allemands et des colonnes de munitions et d'artillerie. Quatre de ces bombardiers sont manquants.

L'activité des chasseurs a été maintenue au-dessus de nos têtes pendant ces jours-ci ; cependant, vingt avions allemands environ ont été abattus. Quatre chasseurs britanniques ne sont pas rentrés.

Dans la journée d'hier, plus de quarante avions allemands ont été détruits ou gravement endommagés, tandis que sept appareils britanniques sont manquants.

Quatre appareils britanniques, portés manquants jeudi dernier, sont, depuis, rentrés à leurs bases en France. L'aviation côtière rapporte que les réservoirs d'essence qui ont été bombardés à Rotterdam, il y a plusieurs jours, brûlent encore.

Les secteurs qui n'avaient pas été touchés lors de la première attaque, ont été bombardés, et les équipages anglais ont déclaré que les incendies augmentent constamment.

Au retour, les pilotes ont pu constater que le secteur entier formait une masse enflammée. Les quais, dit un des pilotes, paraissent brûler. L'équipage du dernier appareil qui pu voler, encore à l'aube, la leur de l'incendie à trente milles de la côte hollandaise. Tous les avions anglais ont rejoint leur base.

Un bureau de renseignements pour les réfugiés belges est installé à Poitiers

Le ministère de la Santé publique de Belgique a organisé, à Poitiers, un bureau central de renseignements pour réfugiés belges. Toutes les personnes désireuses d'obtenir ou de donner des indications sur le sort des réfugiés sont priées de s'adresser à l'école communale de la rue d'Oléron.

Nouvelle extension de la zone des armées

Paris, 27 mai. Demain paraîtra au « Journal Officiel » un décret portant une nouvelle extension de la zone des armées.

En vertu de ce décret sont incluses dans la portion du territoire national compris dans la zone des armées la 2e région militaire (départements de Seine-Inférieure, Eure, Calvados et Manche).

La 4e région militaire (départements de Eure-et-Loire, Sarthe, Mayenne, Orne, Sarthe, Maine-et-Loire) et la 5e région militaire (Yonne).

Imprimerie de « La Tribune » 10, pl. Jean-Jaures, St-Etienne. Le Gérant, A. CARROT.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

M. DUFF COOPER PARLE A LA RADIO A PEUPLE DE FRANCE

« Unis, dit-il, nous ne pouvons que vaincre ; séparés, nous serions en grand danger »

Londres, 27 mai. M. Duff Cooper, ministre de l'Information, a prononcé, hier soir, en français, à la radio, un discours dont voici les passages essentiels :

En cette heure critique pour le destin de nos deux pays, c'est un grand privilège et une grande responsabilité, pour un Anglais, que de pouvoir s'adresser au peuple de France.

Après, nous nous battons afin que le sol français appartienne toujours à des Français, afin que le sol britannique continue d'appartenir aux hommes qui y vivent, et que la France est, pour nous, presque aussi sacrée que le nôtre, car un grand nombre des plus vaillants et des meilleurs de nos hommes y reposent après avoir lutté pour notre cause commune.

Unis, nous ne pouvons que vaincre ; séparés, nous serions en grand danger. Tous les efforts actuels de l'Allemagne visent à effectuer cette séparation.

Il se peut qu'elle offre à la France des conditions de paix pour augmenter leur contribution à la grande entreprise nationale. Ici, en Grande-Bretagne, nous avons voté une loi qui met l'ennemi de la France à la disposition du gouvernement.

Nous avons mis en commun non seulement tous les biens des riches mais aussi les droits civiques, ces droits que nous avons obtenus.

Après, nous nous battons afin que le sol français appartienne toujours à des Français, afin que le sol britannique continue d'appartenir aux hommes qui y vivent, et que la France est, pour nous, presque aussi sacrée que le nôtre, car un grand nombre des plus vaillants et des meilleurs de nos hommes y reposent après avoir lutté pour notre cause commune.

Le tribunal militaire de Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, 27 mai. Claude Epalle, de St-Etienne, a quitté sans autorisation, l'usine de Firminy où il était affecté spécialement. Il est condamné à six mois de prison.

Pierre Soufflet a changé si souvent de domicile sans en faire la déclaration que son ordre de mobilisation n'a pu le joindre. Poursuivi pour infraction, il est condamné à deux ans de prison.

Paul-Albin Ordins, mobilisé à Clermont, emporta deux couvertures pour aller coucher en ville, et ne les a jamais restituées. Inculpé de vol d'effets, il est condamné à six mois de prison avec sursis.

Aslam Bendareck, 42 ans, Polonais naturalisé, a tenu des propos injurieux pour la France au cours d'une rixe avec un habitué de Roanne. Il se vantait de sa qualité d'ex-soldat allemand. Il est condamné à deux ans de prison et cent francs d'amende.

Jean-Pierre Joume, mobilisé à Cézabaz, est parti irrégulièrement à la suite de chagrins sentimentaux. Pour désertion, il est condamné à un an de prison avec sursis.

Baka Bachema, 32 ans, algérien mobilisé à la Courrière, s'est rendu coupable de violences et de coups d'une rixe avec un habitué de Roanne. Il est condamné à un an de prison.

Un affecté spécial arrêté pour abandon de travail

Vitrac (P.-de-D.), 27 mai. Savy Michel, manoeuvre spécialement affecté aux établissements Aubert, dans les Ancizes-Comps, demeurant à Vitrac, a quitté son travail, le 12 mai, sans prévenir. Malgré l'avertissement donné par son ingénieur M. Guérin, Savy persiste dans son refus de travailler.

Les gendarmes de Hanzat le mettent en état d'arrestation, le malade et le tempérament arthritique. Le Gandol est souverain contre les migraines répétées, les névralgies, les douleurs rhumatismales, les maux de dents, la sciatique, etc. Il réussit même dans les cas les plus rebelles. Aucun ennui pour l'estomac. La boîte 20 cachets 12 fr. 60. Toutes pharmacies.

SIX OUVRIERS d'une usine parisienne étaient poursuivis pour actes de sabotage

Quatre sont condamnés à mort deux à vingt ans de bagne

Paris, 27 mai. Cet après-midi, le troisième tribunal militaire de Paris vient de rendre, après les débats de huit clos, son jugement dans le procès des six ouvriers qui travaillaient dans une usine de la région parisienne et qui étaient poursuivis pour actes de sabotage qu'ils avaient commis.

Les deux frères Roger Rambaud, 17 ans, André Rambaud, 24 ans, ajusteurs de profession, ont été condamnés à la peine de mort.

Les deux frères Léon Leblau, 33 ans, et Maurice Leblau, 17 ans, exerçant la profession de menuisier, ont été également condamnés à la peine de mort.

Les deux frères Léon Leblau, 33 ans, et Maurice Leblau, 17 ans, exerçant la profession de menuisier, ont été également condamnés à la peine de mort.

Les deux frères Léon Leblau, 33 ans, et Maurice Leblau, 17 ans, exerçant la profession de menuisier, ont été également condamnés à la peine de mort.

Les deux frères Léon Leblau, 33 ans, et Maurice Leblau, 17 ans, exerçant la profession de menuisier, ont été également condamnés à la peine de mort.

Les deux frères Léon Leblau, 33 ans, et Maurice Leblau, 17 ans, exerçant la profession de menuisier, ont été également condamnés à la peine de mort.

Les deux frères Léon Leblau, 33 ans, et Maurice Leblau, 17 ans, exerçant la profession de menuisier, ont été également condamnés à la peine de mort.

Les deux frères Léon Leblau, 33 ans, et Maurice Leblau, 17 ans, exerçant la profession de menuisier, ont été également condamnés à la peine de mort.

Les deux frères Léon Leblau, 33 ans, et Maurice Leblau, 17 ans, exerçant la profession de menuisier, ont été également condamnés à la peine de mort.

Les deux frères Léon Leblau, 33 ans, et Maurice Leblau, 17 ans, exerçant la profession de menuisier, ont été également condamnés à la peine de mort.

Les deux frères Léon Leblau, 33 ans, et Maurice Leblau, 17 ans, exerçant la profession de menuisier, ont été également condamnés à la peine de mort.

Les deux frères Léon Leblau, 33 ans, et Maurice Leblau, 17 ans, exerçant la profession de menuisier, ont été également condamnés à la peine de mort.

Les deux frères Léon Leblau, 33 ans, et Maurice Leblau, 17 ans, exerçant la profession de menuisier, ont été également condamnés à la peine de mort.

Les deux frères Léon Leblau, 33 ans, et Maurice Leblau, 17 ans, exerçant la profession de menuisier, ont été également condamnés à la peine de mort.

Les deux frères Léon Leblau, 33 ans, et Maurice Leblau, 17 ans, exerçant la profession de menuisier, ont été également condamnés à la peine de mort.

NEVERS ET LA REGION CONFIANCE QU'IL A MEME!

de jeunes gens inconnus, se disant de la Défense passive. Ces jeunes gens se sont introduits chez les plaignants et ont fouillé les pièces des logements, ainsi que les meubles.

Infraction à l'arrêté concernant l'éclairage. Sous incrimination, un certain nombre de commerçants de Nevers, qui tenaient des propos défaitistes, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

Arrestation pour propos défaitistes. Le nommé Pacote Pierre, 40 ans, demeurant au Bout du Monde, 10, rue de la Grille, a été arrêté et écroué.

devenu une affection contagieuse chez nous. Il me semble que le Français a suffisamment de bons sens et d'éducation civique pour ne point tomber dans le panneau des exagérations maladroites, qui, en son sein, ont fait naître des défaitistes et des traîtres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

devenu une affection contagieuse chez nous. Il me semble que le Français a suffisamment de bons sens et d'éducation civique pour ne point tomber dans le panneau des exagérations maladroites, qui, en son sein, ont fait naître des défaitistes et des traîtres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Je veux croire que ce sont des Français, qui a toujours eu le cœur français, qui ont été les premiers à se lever, et qui, par leur exemple, ont entraîné les autres.

Les ravages du feu

Un hangar est la proie des flammes

Amber, 27 mai. Vendredi 24 courant, à 11 heures et demi du matin, le feu s'est déclaré chez Mme Vve Villard, avenue de Lyon.

Les pompiers, alertés, ont accouru en toute hâte, et réussi à préserver la maison d'habitation, mais le hangar contigu a été la proie des flammes. On ignore les causes du sinistre.

Une remise incendiée

Amber, 27 mai. Hier matin, un incendie s'est déclaré avenue de Lyon, dans une remise appartenant à M. Jacques Quiquandon. Le feu, trouvant un élément facile dans le foin entreposé, commençait de grand matin, d'habitation attenante, mais, grâce à la promptitude des secours, le sinistre fut rapidement maîtrisé.

Les dégâts sont importants

Amber, 27 mai. Hier matin, un incendie s'est déclaré avenue de Lyon, dans une remise appartenant à M. Jacques Quiquandon. Le feu, trouvant un élément facile dans le foin entreposé, commençait de grand matin, d'habitation attenante, mais, grâce à la promptitude des secours, le sinistre fut rapidement maîtrisé.

Les dégâts sont importants

Amber, 27 mai. Hier matin, un incendie s'est déclaré avenue de Lyon, dans une remise appartenant à M. Jacques Quiquandon. Le feu, trouvant un élément facile dans le foin entreposé, commençait de grand matin, d'habitation attenante, mais, grâce à la promptitude des secours, le sinistre fut rapidement maîtrisé.

Les dégâts sont importants

Amber, 27 mai. Hier matin, un incendie s'est déclaré avenue de Lyon, dans une remise appartenant à M. Jacques Quiquandon. Le feu, trouvant un élément facile dans le foin entreposé, commençait de grand matin, d'habitation attenante, mais, grâce à la promptitude des secours, le sinistre fut rapidement maîtrisé.

Les dégâts sont importants

Amber, 27 mai. Hier matin, un incendie s'est déclaré avenue de Lyon, dans une remise appartenant à M. Jacques Quiquandon. Le feu, trouvant un élément facile dans le foin entreposé, commençait de grand matin, d'habitation attenante, mais, grâce à la promptitude des secours, le sinistre fut rapidement maîtrisé.

Les dégâts sont importants

Amber, 27 mai. Hier matin, un incendie s'est déclaré avenue de Lyon, dans une remise appartenant à M. Jacques Quiquandon. Le feu, trouvant un élément facile dans le foin entreposé, commençait de grand matin, d'habitation attenante, mais, grâce à la promptitude des secours, le sinistre fut rapidement maîtrisé.

NOS ÉCHOS AUX RÉFUGIÉS

Nous recevons d'innombrables lettres de réfugiés demandant des nouvelles de leurs parents.

Nous avons tenu des lettres de la Croix-Rouge, Association des Dames Françaises, 16, boulevard Raspail, Paris (7e), qui a seule qualité pour répondre.

NEVERS

Mat civil du 27 mai. - Naissances : Pierre Cyrus, rue de Paris, n° 1 ; François Lecomte, rue de Paris, n° 2 ; Marie-Rose Bergand, 65 ans, s. p., épouse de Jean-Baptiste Dupré, rue de Paris, n° 3 ; Guillaume, 50 ans, s. p., épouse de Jules Watier, rue de Paris, n° 4 ; Jean Chuet, 6 mois, 12, avenue Marceau ; Louise Boule, 71 ans, veuve de Pierre Boule, rue de Paris, n° 5 ; Marie-Thérèse, 71 ans, s. p., épouse de Victor Dery, rue de Paris, n° 6 ; Jean Guérin, 48 ans, s. p., épouse de Marie-Thérèse, rue de Paris, n° 7 ; Mme Tardif, charcutière, rue de Nevers, a porté plainte pour bris de vitre. La police a ouvert une enquête.

Camouflet des lumières. - Des procès-verbaux ont été dressés contre : Rodriguez Manuel, 65 ans, rue d'Alsace-Lorraine, 2, le locataire du numéro 1, rue de Marzy ; Renaud Berthe, 4, rue des Fossés ; et le propriétaire du numéro 8, rue de la Pelletrière.

Défense passive. - La population est informée qu'en cas d'alerte, outre les trois postes sanitaires de la Défense passive (secteur 1, rue de la Fayette, secteur 2, rue de la République, secteur 3, conservateur du cimetière), des postes de secours auxiliaires pour premiers soins et blessés légers fonctionneront aux adresses ci-dessous :

Petit Séminaire, rue des Arènes, abattoirs, quai du Viaduc, Nevers ; Nouveau Centre Girard, rue de la République, Nevers ; Air Liquide, rue Faidherbe, Nevers ; Victor-Hugo, boulevard de la République, Nevers ; rue de la Banque, Mairie, rue de la Paroisse, école du Mouton, rue de la République, Nevers ; usine de la S.F.A.N., quai de la Jonction, usine de la S.I.A.M.C., rue de la République, Nevers ; Houston, faubourg de Moulseux.

D'autres postes sanitaires de première secours, en cas d'urgence, seront prochainement. Dès qu'ils seront en état de fonctionner, la population sera avisée par la presse.

Il est rappelé que le service de défense passive urbaine est à la disposition du public pour tous renseignements, au siège principal de la Défense passive, rue La Fayette, 121-123.

Ouverture des boucheries et charcuteries. - Les bouchers et charcutiers sont autorisés à laisser leurs établissements ouverts les lundis, mardis et mercredis de chaque semaine, jusqu'à nouvel ordre.

Produits de Nevers. - Le maire de Nevers nous communique :

La distribution des quantités allouées pour juin 1940, concernera aux heures et lieu habituels, à partir du 27 mai. Un abatement sur les séries ayant été opéré sur le contingent jusqu'alors alloué, les consommateurs seront tenus de déposer leur carnet modifié à 10 heures, afin de faciliter le contrôle.

Les nouvelles demandes doivent être faites avant le 5 juin, pour le mois suivant. Passé ce délai, aucun réajustement ne pourra être retenu.